

## Procès-verbal du Conseil d'école de l'école Paul Bert

09 novembre 2018

### Présents :

- Mme Ceccato, directrice de l'école et présidente du Conseil d'école
- Mme Carriou, M. Chazelas, Mme Compagnet, Mme Lanlo, Mme Fleury, Mme Moncéré, Mme Valette et M. Martinez, enseignants de l'école
- Mme Lombard, adjointe aux affaires scolaires et conseillère communautaire
- M. Hattry, responsable des affaires scolaires
- Mme Laffont, directrice adjointe de l'ALAE
- Mme Astridge, Mme Carlux, Mme Collongues, Mme Damit, Mme Lamarche et M. Almonacid représentants des parents d'élèves

### Excusés :

- M. Marque, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Muller, Mme Sartorius, Mme Servat, Mme Zaccariotto et M. Guy, enseignants de l'école

### 1- Rentrée 2018-2019 : effectifs et répartition

#### Effectif :

A ce jour, l'effectif est de 278 élèves répartis par niveau comme suit :

- o 51 CP dont 20 élèves occitanistes
- o 42 CE1 dont 20 élèves occitanistes
- o 43 CE2 dont 21 élèves occitanistes
- o 74 CM1 dont 18 élèves occitanistes
- o 68 CM2 dont 16 élèves occitanistes

#### Répartition :

- CP / CE1 occitanistes Mme Legba : 20 élèves (10 CP et 10 CE1), travail en miroir avec la classe de Mme Moncéré
- CP / CE1 occitanistes Mme Moncéré : 20 élèves (10 CP et 10 CE1), travail en miroir avec la classe de Mme Legba
- CP / CE1 Mme Fleury : 24 élèves (16 CP et 8 CE1)
- CP / CE2 Mme Carriou : 25 élèves (15 CP et 10 CE2)
- CE1 / CE2 M. Martinez : 26 élèves (14 CE1 et 12 CE2)
- CE2 / CM1 occitanistes Mme Valette : 28 élèves (10 CE2 et 18 CM1) travail en miroir avec la classe de Mme Muller
- CE2 / CM2 occitanistes Mme Muller : 27 élèves (11 CE2 et 16 CM2) travail en miroir avec la classe de Mme Valette
- CM1 / CM2 Mme Sartorius et M. Guy : 26 élèves (12 CM1 et 14 CM2)
- CM1 / CM2 Mme Lanlo et Mme Zaccariotto : 27 élèves (15 CM1 et 12 CM2)
- CM1 / CM2 Mme Lefèvre : 28 élèves (14 CM1 et 14 CM2)
- CM1 / CM2 Mme Ceccato et Mme Servat : 27 élèves (12 CM1 et 15 CM2)

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir combien il y a d'élèves en plus par rapport à l'année dernière : réponse environ une vingtaine.

## 2- Présentation de l'équipe

En plus des enseignants déjà présents sur l'école l'année dernière, plusieurs enseignants ont intégré l'école :

- Mme Lanlo a obtenu un poste à titre définitif sur l'école, elle assure la classe des CM1-CM2 de la classe 8 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Mme Zaccariotto assure la classe les mardis.

- Mme Sartorius étant à mi-temps, M. Guy assure la classe des CM1-CM2 de la classe 1 les jeudis, vendredis et un mercredi sur deux.

- M. Chazelas est le coordonnateur ULIS présent sur l'école les lundis et mardis, la fin de la semaine est assurée par Mme Zaccariotto.

Plusieurs AVS sont présentes sur l'école : Mme Lopes De Oliveira classe 1, Mme Butor-Balmont classes 1 et 2, Mme Jeanney classe 3, Mme Pellegrino classes 8 et 9, Mme Laval classe 10, Mme Roche AVSCO de l'ULIS.

Un service civique, M. Gorssas, est en cours de recrutement. Il devrait prendre ses fonctions d'ici peu.

## 3- Election des parents d'élèves

L'élection a eu lieu le vendredi 12 octobre. La liste formée par la FCPE contenait 14 noms.

Le taux de participation a été de 60.84%.

La mise sous plis s'est déroulée à l'école avec la directrice et trois parents. Le bureau de vote a été tenu par plusieurs parents. Le dépouillement s'est déroulé avec 2 parents et la directrice.

## 4- Projet d'école

Le nouveau projet d'école est en cours de réalisation. Deux après-midis de travail avec toute l'équipe enseignante ont déjà eu lieu.

Aux vues des faiblesses et des besoins de l'école mais également de ses sources de richesse, le projet devrait s'articuler autour de trois axes :

- 1<sup>er</sup> axe autour du Vivre ensemble et du respect des règles de vie de l'école. Plusieurs fiches actions graviteront autour de cet objectif :
  - o Poursuite du message clair pour enrayer les conflits naissants qui peuvent entrer dans la spirale de la violence.
  - o Mise en place de pages spéciales dans le cahier de liaison pour développer via un outil support la communication et le respect des règles de vie de l'école. Ces pages seront rajoutées en janvier pour une phase de test jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir le contenu de ces pages.

Réponse :

- Page retard (justificatif et signature), au bout de 5 retards : courrier de l'école, au bout de 10 retards : convocation
  - Page absences non justifiées
  - Page prise de rendez-vous (initiative et réponse)
  - Page observation
  - Page non-respect de la charte de communication cordiale
- Mise en place d'une charte de communication pour rétablir et maintenir un climat de confiance et de courtoisie entre les familles et l'école. Elle sera mise en place en janvier pour une phase de test jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour répondre donc à une question des représentants des parents d'élèves quant à un éventuel projet global à l'école concernant la formation du citoyen, il est au centre de notre réflexion.

Question des représentants des parents d'élèves : Entre enfants, les relations sont-elles toujours conflictuelles ?

Réponse : Elles n'ont pas évolué.

Les violences venant des familles peuvent aussi avoir un impact.

Question des représentants des parents d'élèves : Avez-vous des exemples des incivilités des familles ?

Réponse : Les parents peuvent s'énervier facilement quand ils réclament un rendez-vous dans l'instant sans vraiment tenir compte de la disponibilité des enseignants.

Des enseignants ont déjà été insultés.

Question des représentants des parents d'élèves : Y a-t-il des dégradations dans les locaux ?

Réponse : des lavabos dégradés, des besoins faits à côté de WC, des tags et insultes dans les toilettes.

- 2<sup>ème</sup> axe autour de l'écologie pour enrayer les déchets dans la cour, le gaspillage et le non tri des déchets. Ce volet s'enrichira au fur et à mesure.
- 3<sup>ème</sup> axe autour d'un volet culturel pour continuer à développer une cohésion d'école et une culture commune.

D'autres temps de travail auront lieu puis le projet sera transmis à l'Inspection pour validation.

## 5- Organisation des entrées et sorties des élèves sur le temps scolaire

L'organisation mise en place l'année dernière se poursuit cette année avec des entrées et sorties des élèves sur le temps scolaire uniquement sur le temps des récréations du groupe scolaire soit entre 10h00 et 10h30 puis entre 14h30 et 15h00. Les dérangements sur les temps de classes sont nettement diminués.

Concernant les dérangements évoqués par les représentants des parents quant au téléphone, la majorité des parents a pris l'habitude depuis l'année dernière de communiquer par mail ou via le cahier de liaison ce qui a beaucoup amélioré la situation.

## 6- Vote du règlement intérieur

Sont proposés pour des modifications :

- L'article 5- APC de 11h40 à 12h10 (enlever la précision des jours)
- L'article 7- retirer « récepteurs radio et téléphone cellulaire [...] jeux électroniques »  
ajouter : les « boullards » et autres billes ne sont pas autorisés.
- L'article 10- préciser l'assurance scolaire n'est pas obligatoire sur le temps de classe

Sont également proposées :

- La suppression de l'article 12
- L'introduction d'un préambule : Une charte de communication cordiale sera mise en place sur l'école à partir de janvier 2019. Tout manquement à la charte ou aux règles de vie de l'école sera notifié sur le cahier de liaison dans des pages prévues à cet effet : absences non justifiées, retards, observations, ...

Le nouveau règlement intérieur est accepté à l'unanimité.

## 7- Sécurité : exercices incendie et attentat intrusion passés et exercice confinement à venir

L'exercice incendie a eu lieu le 27 septembre 2018. Le bilan des personnels compétents présents a été positif. La pose de verrou sur toutes les portes du rez de chaussée est une grande amélioration. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ces travaux.

L'exercice attentat intrusion a eu lieu le 18 octobre 2018. Le signal d'alarme (appel au micro des affaires scolaires) a été, dans la majorité des classes, peu ou pas entendu. Les personnels compétents présents soulignent cet important dysfonctionnement, comme cela était déjà le cas lors des exercices précédents. La mise à l'abri et la barricade en silence ont été constatées par les gendarmes qui ont effectué le tour de chaque classe, leur bilan était très positif. Ils ont pu néanmoins regretter qu'un volet de la classe 4 cassé ne permettait pas de placer les élèves à l'abri en cas d'intrusion.

L'exercice de confinement aura lieu le 12 décembre 2018. Les deux malles PPMS de l'école situées à chaque niveau ne sont pas complètes (se référer à un précédent mail du 11 janvier 2018). Il faudrait donc fournir à l'école le plus rapidement possible :

- 2 paire de ciseaux

- 2 lampes de poche avec les piles correspondantes
- 6 bouteilles d'eau d'1l5
- 2 radios qui fonctionnent avec des piles (+les piles correspondantes)

#### 8- Sorties scolaires et projets

- Les classes de Mmes Servat, Lefèvre, Valette, Muller, Lanlo et de M. Guy suivent un enseignement de piscine depuis mi-septembre. En fonction des contraintes diverses (météo et présence d'accompagnateurs notamment), les élèves devraient bénéficier de 7 à 9 séances. Le bus est entièrement financé par la mairie, Mme Lombard rajoute que ça correspond à 3000€. La directrice remercie chaleureusement les parents qui se rendent disponibles pour que cet enseignement soit possible ainsi que la mairie pour le financement du bus.
- Les classes de Mmes Fleury, Cariou, Lefèvre et Lanlo participent au plan Un film pour tous proposé par Ciné 32. Le coût des séances est pris en charge par la coopérative scolaire. Les classes de Mmes Lefèvre et Lanlo ont eu leur première séance aujourd'hui et ont assisté à la projection du film Les malheurs de Sophie. Les classes de Mmes Fleury et Cariou se rendront au cinéma de l'Isle Jourdain jeudi 15 novembre pour assister à la projection du film Minuscule. Après chacune de ces deux projections une intervenante de Ciné 32 viendra dans chaque classe pour travailler avec les élèves autour du film visionné.
- La classe de Mmes Ceccato et Servat participe à un projet avec la médiathèque de L'Isle Jourdain. La première séance a eu lieu le mardi 6 novembre.
- Les classes de Mme Moncéré et M. Martinez participent un projet avec la médiathèque, les premières séances débiteront en novembre.
- Toutes les classes bilingues participent à un projet chant avec l'école Anne Franck.
- Les classes de Mmes Sartorius et Ceccato participeront à une classe de découverte à Arreau autour des sports en montagne : luge, ski, raquettes et chiens de traineau. Elle aura lieu du 14 au 18 janvier 2019, le coût pour chaque élève est d'environ 300€. Les enseignantes et les parents d'élèves effectuent des actions visant à diminuer la somme restante à verser par les familles. Par ailleurs, le Conseil général peut octroyer des subventions allant jusqu'à la moitié du coût total.
- Tous les CM1 de l'école ainsi que les CE2 et CM2 des classes de Mmes Muller et Valette participeront à un cycle rugby en partenariat avec l'association REBONDS. Il s'achèvera par un tournoi qui aura lieu au mois de juin.
- L'association Escota e minja offre aux élèves des classes bilingue une intervention et un spectacle en langue occitane, La Talvere.
- Les classes de Mmes Legba, Moncéré, Muller et Valette participeront à une classe de découverte dans les Landes. Elle aura lieu début mai. Le coût pour chaque élève est d'environ 160€. Les enseignantes et les parents d'élèves effectuent des actions visant à diminuer la somme restante à verser par les familles. Une question des représentants des parents d'élèves a été formulée quant à la présence d'informations communiquées via le cahier de liaison. Bien évidemment, des communications seront faites dans le cahier de liaison (comme cela a déjà été le cas) sur le voyage et les actions possibles à mener.
- La classe de Mme Lefèvre participera à une classe de découverte dans les Landes. Elle aura lieu du 15 au 19 avril. Le coût pour chaque élève est d'environ 195€ (+bus à

rajouter). L'enseignante et les parents d'élèves effectuent des actions visant à diminuer la somme restante à verser par les familles.

- La classe de Mme Lanlo passera une journée à la ferme aux étoiles à Fleurance. Le financement sera pris en charge par la coopérative et le bus par la mairie.
- Un spectacle aura lieu le mardi 21 mai 2019 à la salle polyvalente. Toutes les classes de l'école s'y produiront.
- La classe de Mme Servat participe à un projet avec Trigone et se rendra une demi-journée sur le site. Les classes de Mmes Muller et Valette étudient également ce projet et y participeront peut-être.

## 9- Equipement numérique

La mairie a investi une somme très importante l'année dernière pour fournir à l'école un équipement numérique conséquent (tablettes, ebeams, vidéoprojecteurs et épiscopes). Elle a également remplacé le vidéoprojecteur de la classe 9 cet été. Nous l'en remercions encore. Néanmoins, cet équipement n'est pas utilisable ou que partiellement :

- Impossibilité de se servir des tablettes : elles se mettent en veille quand on touche les écrans et nécessitent une mise à jour. Les élèves ne peuvent se servir uniquement que des claviers.

Il est impossible de réaliser la mise à jour : le code référent ne permet pas de la réaliser (ni en filaire ni en WIFI) car il faut remettre les codes à chaque fois.

M. Grazide avait conseillé d'installer des prises réseau pour que les mises à jour soient réalisées pendant la nuit, or elles n'ont pas été installées.

- La référente informatique ne peut accéder à la plateforme d'assistance par les ordinateurs de l'école. Elle est obligée de contacter M. Paillas avec son propre téléphone dans la cour de l'école.

Par ailleurs, la charte informatique n'a toujours pas été signée par la référente informatique de l'école.

Mme Lombard indique qu'il y aura une réunion pour évoquer ces problèmes début décembre. Les référents informatiques et les directeurs y seront invités.

- Impossibilité de se servir du vidéoprojecteur de la classe ULIS : les stylets interactifs présentent un défaut de fabrication qui a été signalé depuis l'année dernière. Ces stylets n'ont pas été restitués à la classe. Nous risquons de perdre la garantie. Par ailleurs, l'école demande à avoir les modes d'emploi des vidéoprojecteurs.
- Le photocopieur de l'école est en service depuis de nombreuses années, il est de plus en plus souvent en panne : après une rentrée sans photocopieur (en tout 5 jours) il a fallu s'en priver une semaine entière courant septembre. Il n'est pas possible non plus d'effectuer des copies en A3 et d'utiliser le chargeur supérieur de documents.

L'école reformule sa demande que lui soit fourni un nouveau photocopieur. Dans l'idéal, nous souhaiterions également avoir la possibilité d'effectuer des photocopies en couleur ce qui aiderait beaucoup dans la différenciation pédagogique par exemple.

Mme Lombard indique qu'il y a un service de location et de maintenance. Il est prévu un renouvellement d'une partie des photocopieurs (dont celui de l'école Paul Bert) à partir de janvier prochain. Le délai d'intervention de la maintenance devrait être réduit. La mairie souhaite avoir quelques pièces sur place afin de pouvoir résoudre les problèmes rapidement.

Question des représentants des parents d'élèves : Et en ce qui concerne le photocopieur couleur ?

Réponse de la mairie : Les coûts sont trop hauts pour pouvoir investir dans un photocopieur couleur.

- Il faudrait que tous les ordinateurs (qu'ils appartiennent à la coopérative scolaire ou à la mairie) soient connectés au photocopieur et au U.
- Le téléphone du bureau ne tient plus la charge. Il s'arrête lors d'une conversation téléphonique. La directrice reformule sa demande déjà transmise lors du dernier conseil d'école de l'année dernière que soit acheté un nouvel appareil. Par ailleurs, il avait été demandé l'installation d'un second appareil pour permettre aux classes de l'étage de disposer d'un téléphone sur le même niveau.

#### 10- Travaux réalisés et à prévoir :

Réalisés :

- Des étagères ont été posées classe 11.
- Un câble VGA a été fourni et une tablette a été posée classe 2.
- Des panneaux de bois ont été placés classes 8 et 10.

A prévoir :

- Le tableau blanc de la classe 8 est placé bien trop bas, les élèves ne peuvent pas voir la moitié basse (déjà demandé par mail le 12 septembre). Il faudrait le déplacer au plus vite pour que les élèves travaillent dans des conditions convenables. M.Paillas a indiqué qu'il était impossible de modifier l'emplacement mais le Conseil demande vraiment que soit trouvée rapidement une solution.
- Certains volets électriques de la classe 4 sont cassés et ne peuvent donc pas se fermer, ce qui pose un problème important au niveau sécurisation comme dans le cadre d'une intrusion. Le Conseil demande à la mairie de procéder à leur réparation.
- La pose d'une alarme intrusion audible par tous est nécessaire. L'école demande que la mairie trouve une solution.
- La porte du couloir du rez de chaussée est à nouveau cassée. Ne serait-il pas possible d'installer une poignée « poussoir » comme à l'entrée de l'école ?

- La rembarde de l'escalier est trop basse, vu le nombre d'élèves qui passent dans ce couloir, les conditions de sécurité ne semblent pas assurées.
- Les radiateurs ne peuvent pas être baissés, ce qui oblige à ouvrir les fenêtres (dépende inutile d'énergie).
- Demande de mise en place d'un tri de déchets avec des poubelles et containers correspondants pour anticiper le projet d'école. Mme Lombard indique qu'il faut s'adresser à Sictom Est pour qu'ils modifient leur itinéraire. Les poubelles doivent être transparentes et le tri doit être fait correctement (respect des règles de tri) car retirer les déchets derrière est très coûteux.

Les représentants des parents d'élèves émettent l'idée d'installer des containers uniquement pour le papier comme il existe ailleurs.

Questions des représentants des parents d'élèves :

- Pourriez-vous nous indiquer où nous en sommes concernant les problèmes d'isolation ?  
Il n'y a pas de climatiseur dans la classe 11 et les classes du rez de chaussée. Où en est, par ailleurs, l'isolation des combles.

Réponse de la mairie : Il y a eu un diagnostic énergie : le groupe scolaire a obtenu une très bonne note au niveau de l'isolation. Il y a un problème de régulation au niveau du chauffage et du « clapet » de la VMC.

Représentants des parents d'élèves : Cependant il peut faire jusqu'à 31°C en juin. A-t-il été précisé que c'était en été qu'il y avait un souci d'isolation ? Qu'allez-vous faire ?

Mairie : L'école Anne Franck est prioritaire pour cette année. Le thermostat permettra de réguler les chauffages.

- Le projet de modification des entrées de l'école a-t-il avancé ?

Il est en chiffrage pour le moment, une somme de 30 000€ est allouée. La demande est la suivante : une entrée par école, avec un retrait par rapport au trottoir pour éviter un attroupement de personnes, un toit un portillon et un vidéophone.

- Serait-il envisageable d'élargir les places de parking ?

Mme Lombard indique que si on élargit les places, il y aura moins de places or comme le problème est le nombre de place, ce souci est insoluble. Des techniciens vont venir faire des mesures pour savoir ce qu'il est possible de faire (nombre de places perdues, coût). Réaliser un autre parking coûterait 80 000€.

#### 11- Point financier

La FCPE nous a indiqué le 11 octobre sa volonté d'allouer une somme équivalente à 200€ par classe soit 2400€ pour l'école. Nous les en remercions très chaleureusement. Cette somme

va être distribuée à chaque classe qui choisira le projet dans lequel elle l'investira. Un bilan sera fait et transmis à la FCPE en fin d'année.

## 12- Questions complémentaires des représentants des parents d'élèves :

- ECOLE : Lors d'une absence non prévue d'un élève, à quel moment les parents sont-ils alertés ?

Les parents sont appelés par le service civique entre 10h30 et 11h00 quand la directrice a pointé les mails et les messages téléphoniques à la récréation du matin.

- MAIRIE : La population de l'Isle Jourdain augmente tous les ans, les écoles sont à leur taux de remplissage maximal. La création d'une nouvelle sur la commune est-elle envisagée ?

La commune ne peut pas porter cet investissement seule. Le transfert de la compétence va être envisagé vers la communauté de commune.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document stratégique qui détermine les populations à terme, ce qui permet d'anticiper les infrastructures et donc de savoir où construire les écoles.

Il va y avoir de nouveaux lotissements.

- MAIRIE : Nous avons pu constater que le bus arrivait très régulièrement en retard, comment comptez-vous y remédier ?

Les horaires de l'école ont été modifiés afin de s'adapter aux horaires du bus. Il faudra réfléchir de nouveau aux horaires de l'école si le problème persiste.

- MAIRIE : Le pédibus étant un franc succès, un deuxième trajet pourrait-il être mis en place (par exemple : du centre-ville vers l'école ou bien sur la route de Ségoufielle, ...)

Un abribus a été construit pour les enfants pour un montant de 9 000€. Il n'y a pas de deuxième trajet envisagé, cependant, dans d'autres communes les parents d'élèves sont sollicités pour réaliser le trajet. Pour le moment cela mobilise deux animateurs et un agent de police.

- MAIRIE : Il nous a été indiqué que des enfants mangeaient à la cantine sans inscription. Cela engendre de gros problèmes pour les commandes des repas. Quelles solutions pourraient être mises en place afin de dissuader les parents de contourner les règles.

Lors d'une réunion le 27 novembre, il sera abordé de modifier le règlement afin de pénaliser pour tout repas pris or-inscription (sur-facturation).

Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'il y a certaines semaines où les enfants mangent 2 fois le même type de repas (2 fois de la semoule, un jour de pâte-bolognaises suivi de lasagnes)

- ALAE : Pourriez-vous nous indiquer le niveau / diplôme / compétence demandés lors des recrutements du personnel qui encadre les enfants ? Pourriez-vous rappeler à vos équipes l'importance de montrer l'exemple auprès des enfants ?

Le BAFA est privilégié tout comme l'expérience. 80% de l'équipe a le BAFA

24 personnes en tout à l'ALAE : les directrices ont un BPGPS, un animateur a un BAFD pour assurer une direction à la maternelle, 15 animateurs ont le BAFA ou le CAP petite enfance (équivalence), il y a un AVS qui accompagne les enfants porteurs de handicap, il y a 3 nouveaux animateurs qui sont en train de passer leur BAFA (formation puis stage pratique et stage de perfectionnement), 1 élève en stage jusqu'en décembre (en observation), un seul animateur n'est pas diplômé cependant il est très compétent sur le terrain.

C'est la deuxième année que la communauté des communes met en place des formations BAFA.

Régulièrement il est rappelé à l'équipe son rôle et la posture à adopter face aux enfants car nous sommes un exemple pour eux au quotidien. Certains agents ont été rappelés à l'ordre individuellement lorsqu'une observation avait été réalisée ou quand des familles nous avaient interpellés. Nous sommes conscients que le langage peut parfois être familier avec les enfants et nous y sommes attentifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Mme Ceccato

Présidente du Conseil d'école



Mme Valette

Secrétaire de séance

